

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

Vers plus de télétravail pour les frontaliers français?

Écrit par Paperjam.lu

Publié à 07:15 • Édité à 08:24



Une partie de l'Assemblée nationale française semble en faveur de plus de télétravail pour les frontaliers. (Photo: Frédéric Antzorn/archives)



Écoutez cet article

0:00 / 2:44 1X

La commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale en France a adopté une proposition de résolution visant à davantage de télétravail pour les frontaliers. Elle doit encore passer en commission des affaires sociales. Ce qui ne signifie pas non plus qu'elle sera appliquée.

Une avancée pour le télétravail des frontaliers français. La commission des affaires européennes à l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 19 janvier, la résolution du député Xavier Paluszkiwicz (LREM). Ce dernier demandait la création d'un «statut européen du frontalier» afin de permettre davantage de télétravail et de dépasser la limite de 25% de son temps de travail à partir duquel le salarié doit s'affilier à la sécurité sociale de son pays de résidence. Il ne parle pas en revanche des limites fiscales, même si elles sont moins contraignantes, certains frontaliers pouvant même y gagner à télétravailler dans des cas précis.

Xavier Paluszkiwicz 

@XavierPalu2017



✓ 2 JOURS DE #TÉLÉTRAVAIL PAR SEMAINE POUR LES #FRONTALIERS

🏛️ L'@AN_AfEur a adopté la proposition de résolution dont j'étais le rapporteur, pour augmenter le télétravail des travailleurs #Circo5403 et travailler à la création d'un statut 🇪🇺 du frontalier.

youtube.com

2 JOURS DE TÉLÉTRAVAIL PAR SEMAINE POUR LES FRONTALIERS SANS INCIDE...

🏛️ Mercredi 19 janvier après-midi, la Commissi...

8:29 PM · Jan 19, 2022 from Paris, France



[Read the full conversation on Twitter](#)

👍 14 💬 Reply 🔗 Copy link to Tweet

[Read 3 replies](#)

Pour rappel, les frontaliers sont imposables dans leur pays de résidence à partir d'un certain nombre de jours de travail effectués à domicile par an, fixé par ces accords bilatéraux. Jusqu'ici, il était de 29 jours pour les Français, 19 pour les Allemands et 34 pour les Belges. Tous retombent sous le coup de la sécurité sociale de leur pays de résidence s'ils effectuent chez eux plus de 25% du total de leur temps de travail. Des quotas gelés pendant la crise sanitaire.

Le Luxembourg et la Belgique avaient revu leur accord fiscal l'an dernier pour faire passer la limite de jours de 24 à 34 à partir de 2022. Avec la France aussi, le Luxembourg s'est mis d'accord pour prolonger le quota jusqu'à 34 jours, lors d'une commission intergouvernementale. Mais aucune date n'a été donnée pour le moment.

Un accord commun, ou bilatéral

L'objectif de Xavier Paluszkievicz est de «parvenir à un accord interadministratif qui permettrait de déroger, exclusivement pour les frontaliers, aux règles de la pluriactivité». Il envisage deux jours de télétravail par semaine sans incidence sur la sécurité sociale. Le député de Meurthe-et-Moselle se présente comme «ancien travailleur frontalier du Luxembourg pendant plus de 18 ans». Il privilégie une solution commune mais prévoit, en cas d'échec d'un accord, des discussions bilatérales.

Après avoir été adoptée en commission des affaires européennes, sa proposition de résolution a été envoyée pour examen au sein de celle des affaires sociales. Une troisième étape à la suite de laquelle le député espère voir le texte «poursuivre son chemin au-delà de notre Parlement». Car la résolution n'a qu'un impact limité. Sur son site internet, l'Assemblée nationale précise bien qu'il s'agit d'un «acte par lequel l'Assemblée émet un avis sur une question déterminée».



Xavier Paluszkievicz

Assemblée nationale

